

LA FRATERNITÉ

Mardi 5 et mercredi 6 avril 2016

Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges

Amphithéâtre 400 C



Mardi 5 avril 2016

13h30 – Accueil des participants

14h15 – Ouverture du colloque : **Hélène Pauliat**, Présidente de l'Université de Limoges, **Cécile Chassagne**, Doctorante en droit public, Université de Limoges, Présidente du RERDH

14h30 – Propos introductifs : **Pascal Texier**, Professeur émérite d'histoire du droit, Université de Limoges

LA FRATERNITÉ SPONTANÉE

*Sous la présidence de **Pascal Texier**, Professeur émérite d'histoire du droit,
Université de Limoges*

15h – *Le besoin moral de solidarité, ou la fraternité comme idéal anomique* : **Laurent Muller**, Docteur en philosophie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

15h20 – *La fraternité, obligation naturelle* : **Émilie Tabaraud**, Docteur en droit privé, Université de Limoges

15h40 – Débat avec le public puis pause

16h – *Fraternité et milieux fermés* : **Laure Laref**, Doctorante en droit privé, Université de Limoges

16h20 – *La protection des liens fraternels dans l'Armée* : **Lieutenant-colonel Philippe Cuenca**, Délégué militaire départemental, Haute-Vienne

16h40 – *La franc-maçonnerie, la fraternité et le droit* : **Jean-Pierre Marguénaud**, Professeur de droit privé, Université de Limoges

17h – Débat avec le public. Fin de la première demi-journée

Mercredi 6 avril 2016

8h30 – Accueil des participants

LA FRATERNITÉ ORGANISÉE

*Sous la présidence de **Aurélien Lemasson**, Professeur de droit privé,
Université du Littoral Côte d'Opale*

9h – Propos introductifs : **Aurélien Lemasson**, Professeur de droit privé, Université du Littoral Côte d'Opale

9h10 – *Le solidarisme contractuel en droit public* : **Pauline Lagarde**, Docteur en droit public, Université de Limoges

9h30 – *L'affectio societatis, jus fraternitatis* : **Éric Garaud**, Professeur de droit privé, Université de Limoges

9h50 – *La fraternité en droit public italien* : **Filippo Pizzolato**, Professeur de droit public, Université de Milan

10h10 – Débat avec le public, puis pause

10h30 – *La fraternité est-elle une condition essentielle du vivre-ensemble ?* : **Paul Martens**, Président émérite de la Cour constitutionnelle de Belgique, Docteur Honoris Causa de l'Université de Limoges

10h50 – *La fraternité devant les juridictions pénales internationales* : **Nelly Assamoi**, Doctorante en droit privé, Université de Limoges

11h10 – *La fraternité mise à l'épreuve : l'Europe, la crise des migrants et le dévoiement du droit d'asile* : **François Julien-Lafferrière**, Professeur émérite de droit public, Université Paris Sud-XI

11h30 – Débat avec le public, puis pause déjeuner

LA FRATERNITÉ CONTRAINTE

*Sous la présidence de **Hélène Pauliat**, Professeur de droit public, Université de Limoges*

14h30 – Propos introductifs : **Hélène Pauliat**, Professeur de droit public, Université de Limoges

14h40 – *La fraternité par-delà les contraintes spatiales* : **Pierre-Marie Martin**, Professeur émérite de droit public, Université de Toulouse

15h – *La fraternité est-elle un devoir moral sanctionné pénalement ?* : **Jérémy Bourgeois**, Doctorant en droit privé (EPRED), Université de Poitiers

15h20 – *La solidarité entre États de l'Union Européenne est-elle une forme de fraternité contrainte ?* : **Marion Chabassier**, Docteur en droit public, Université de Limoges

15h40 – *La fraternité est-elle transgénérationnelle ?* : **Jean-Marc Lavieille**, Ancien responsable du master de droit international et comparé de l'environnement, Université de Limoges

16h – Débat avec le public

16h20 – Rapport de synthèse : **Delphine Tharaud**, Maître de conférences en droit privé, Université de Limoges

16h50 – Débat avec le public et clôture du colloque

Le R.E.R.D.H. (*Réseau Européen de Recherche en Droits de l'Homme*) est une association de jeunes chercheurs, doctorants, docteurs et étudiants de Master. Créée en octobre 2009 à l'initiative de quelques doctorants en droit de Limoges, elle a vocation à créer un réseau de jeunes chercheurs en France puis en Europe, par le biais de l'organisation de manifestations scientifiques. Les objectifs de l'association sont d'amener les doctorants à sortir de leur isolement pour travailler en équipe, sur des thèmes variant de ceux de la thèse. Ainsi, l'organisation de manifestations les initie progressivement aux pratiques du métier d'enseignant-chercheur en favorisant leur rencontre avec des chercheurs confirmés.

Les journées d'étude organisées font l'objet d'une publication :

- ❖ *Le droit au bonheur*, Institut Universitaire Varenne, coll. « Colloques & Essais », (À paraître courant 2016)
- ❖ *Héroïsme et droit*, Dalloz, coll. « Thèmes et commentaires », 2014
- ❖ *Science fiction et science juridique*, PUF, coll. « Les voies du droit », 2013
- ❖ *Technique et droits humains*, Montchrestien, coll. « Grands colloques », 2011

Pour tout renseignement :

www.rerdh.org
cecile.chassagne@rerdh.org